



Succès de l'introduction en bourse de Rexel

- **Prix de l'offre : 16,50 euros par action**
- **Taille totale de l'opération : environ 1.015 millions d'euros pouvant être portés à environ 1.167 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'option de sur-allocation**
- **Les modalités définitives de l'augmentation de capital réservée aux salariés seront communiquées vers le 19 avril 2007**

Paris, le 4 avril 2007. Rexel, le numéro 1 mondial de la distribution de matériel électrique, annonce aujourd'hui les modalités définitives de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global à l'occasion de l'admission des actions Rexel sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, mnémonique : RXL ; code ISIN FR0010451203).

L'introduction en bourse de Rexel a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès du public en France.

Jean-Charles Pauze, Président du Directoire de Rexel a déclaré à cette occasion :
« Nous sommes heureux du succès rencontré par l'offre de Rexel. Ce retour en bourse marque une étape importante dans la vie de notre Groupe. Fort du soutien de ses actionnaires, doté d'une structure financière renforcée et bénéficiant d'un positionnement unique sur le marché mondial de la distribution de matériel électrique, Rexel dispose de tous les atouts pour accélérer son développement. »

Principales caractéristiques de l'offre :

Prix de l'offre

Le prix de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est fixé à 16,50 euros par action. Cette offre fait ressortir une capitalisation boursière de Rexel de 4.184 millions d'euros (avant réalisation de l'offre réservée aux salariés).

Taille de l'offre

L'introduction en bourse a été réalisée par l'émission de 60.606.060 actions nouvelles ainsi que par la cession de 920.536 actions existantes, avant exercice de l'option de sur-allocation, la faculté d'extension n'ayant pas été exercée.

Le produit brut de l'émission des actions nouvelles représente un montant d'environ 1.000 millions d'euros. Le produit brut de la cession des actions existantes représente environ 15 millions d'euros.

En outre, Ray Investment S.à r.l. a consenti aux Teneurs de Livre Associés, agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, une option de sur-allocation leur permettant d'acquérir un nombre d'actions existantes supplémentaires, représentant au maximum 15% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre, soit au maximum 9.228.989 actions supplémentaires, afin de couvrir les sur-souscriptions. Cette option de sur-allocation pourra être exercée jusqu'au 3 mai 2007.

Par ailleurs, le nombre d'actions nouvelles réservées aux salariés et à BNP Paribas Arbitrage SNC à émettre par Rexel (l'« **Offre Réservée aux Salariés** ») sera au maximum de 8.874.202 actions (les « **Actions Nouvelles Réservées aux Salariés** »). Le nombre définitif d'Actions Nouvelles Réservées aux Salariés sera déterminé en fonction des demandes de souscriptions reçues et fera l'objet d'un communiqué de presse. L'augmentation de capital réservée aux salariés est mise en œuvre sous réserve de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et sous réserve du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global.¹

Répartition de l'offre

Hors exercice de l'option de sur-allocation, 46.981.142 actions ont été allouées au Placement Global (soit environ 775 millions d'euros ou environ 76,4% des actions offertes).

Hors exercice de l'option de sur-allocation, 14.545.454 actions ont été allouées à l'Offre à Prix Ouvert (soit environ 240 millions d'euros ou environ 23,6% des actions offertes).

Calendrier de l'offre

Les premières négociations des actions Rexel sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, notamment sous la forme de promesses d'actions, débiteront le 5 avril 2007 à 11 heures (heure de Paris). Le règlement-livraison de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est prévu le 11 avril 2007.

BNP Paribas, CALYON, J.P. Morgan Securities Ltd., Lehman Brothers International (Europe) et Merrill Lynch International interviennent en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

La période de réservation de l'Offre Réservée aux Salariés a pris fin le 3 avril 2007. La période de révocation est fixée entre le 4 avril 2007 et le 10 avril 2007. Le règlement-livraison des actions dans le cadre de l'Offre Réservée aux Salariés aura lieu au plus tôt le 19 avril 2007.

¹ Le prix de l'Offre Réservée aux Salariés est fixé à 13,20 euros sauf dans les cas suivants : (i) aux Etats-Unis, 14,03 euros et (ii) en Allemagne, 16,50 euros dans le cadre de la formule « Rexel Germany Levier 2012 », étant précisé que des bons de souscription d'actions seront alloués aux bénéficiaires allemands qui souscriront dans le cadre de cette formule.

Informations publiques

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2007 sous le numéro 07-093, composé du document de base enregistré le 21 février 2007 sous le numéro I.07-011, d'une note d'opération et d'un résumé, sont disponibles sans frais au siège social de Rexel (189-193, boulevard Malesherbes, 75017 Paris) et auprès des établissements financiers introducteurs. Le prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de Rexel (www.rexel.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du prospectus relatif à l'Offre Réservée aux Salariés visé par l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2007 sous le numéro 07-094, composé du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 21 février 2007 sous le numéro I.07-011, d'une note d'opération et d'un résumé, sont disponibles sans frais au siège social de Rexel (189-193, boulevard Malesherbes, 75017 Paris). Le prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de Rexel (www.rexel.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans le chapitre 4 du document de base de Rexel et dans le chapitre 2 de chacune des notes d'opération. Il est toutefois précisé que la liste desdits facteurs de risque n'est pas exhaustive et qu'il ne peut être exclu que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du document de base et de chacune des notes d'opération, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats, peuvent exister.

**PRINCIPALES CARACTERISTIQUES
DE L'OPERATION D'INTRODUCTION DE REXEL
SUR LE MARCHE EUROLIST D'EURONEXT PARIS**

(Visa de l'AMF visa n° 07-093 et n° 07-094 en date du 20 mars 2007)

Emetteur	Rexel (la « Société »).
Secteur d'activité	2000 – Industries
ICB (Industry Classification Benchmark)	2700 – Biens et services industriels 2790 – Services supports 2797 – Fournisseurs industriels
Capital admis	Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris a été demandée incluent : – les 192.942.579 actions existantes composant le capital de la Société à la date d'admission, d'une valeur nominale de 5 euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes »). Les Actions Existantes incluent (i) les 124.958.738 actions qui ont été remises aux actionnaires de la Société en conséquence de la division du nominal en échange des actions existantes diminuées des actions détenues par Rexdir S.A.S. (soit 304.404 actions existantes) et Rexop S.A.S. (soit 262.001 actions existantes) annulées dans le cadre des opérations de fusion ; (ii) les actions qui ont été émises dans le cadre de la fusion-absorption de Rexdir S.A.S et de Rexop S.A.S. après exercice des bons de souscription d'actions détenus par Rexdir S.A.S. (les « BSA ») (soit 4.170.518 actions) ; ainsi que (iii) les actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital réservée à Ray Investment S.à r.l. émise par compensation avec les créances que celle-ci détenait sur la Société (les « Actions Nouvelles Réservées ») (soit 63.813.323 actions) ; – les 60.606.060 actions nouvelles émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne d'un montant d'environ 1.000 millions d'euros (prime d'émission incluse) (les « Actions Nouvelles ») ; et – un maximum de 8.874.202 actions nouvelles émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés et de l'augmentation de capital réservée à BNP Paribas Arbitrage SNC (décrites dans un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°07-094 en date du 20 mars 2007) (les « Actions Nouvelles Réservées aux Salariés »).

Capital Offert

Les actions faisant l'objet de l'offre sont :

- 60.606.060 Actions Nouvelles ; et
- 920.536 Actions Existantes cédées par Rexdir II S.A.S. (les « **Actions Cédées** ») pouvant être augmentées d'un maximum de 9.228.989 Actions Existantes supplémentaires cédées par Ray Investment S.à r.l. en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation (les « **Actions Cédées Supplémentaires** »).

Les Actions Nouvelles et les Actions Cédées sont désignées comme les « **Actions Offertes** ».

Option de Sur-allocation

Maximum de 9.228.989 Actions Cédées Supplémentaires afin de couvrir les sur-souscriptions (l'« **Option de Sur-allocation** »).

Exercable par les Teneurs de Livre Associés, en tout ou partie, en une seule fois, jusqu'au 3 mai 2007.

Allocations

- Offre à Prix Ouvert (« **OPO** »)

14.545.454 actions, soit 23,64% des Actions Offertes, ont été allouées dans le cadre de l'OPO selon la règle suivante :

Fraction d'ordre R1 (entre 10 et 200 actions) : servie à hauteur de 59% de la demande exprimée,

Fraction d'ordre R2 (supérieure à 200 actions) : non allouée,

Fraction d'ordre A1 (entre 10 et 200 actions) : servie à hauteur de 28,448940% de la demande exprimée,

Fraction d'ordre A2 (supérieure à 200 actions) : non allouée,

Ordre B : non alloué,

Ordre C : non alloué.

Le nombre d'actions allouées dans le cadre de l'OPO représente ainsi 50,44% de la demande exprimée dans ce cadre.

- Placement Global

46.981.142 actions, soit 76,36% des Actions Offertes, ont été allouées dans le cadre du Placement Global.

Le nombre d'actions allouées dans le cadre du Placement Global représente ainsi 50,77% de la demande exprimée dans ce cadre.

Actionnaires Cédants

Actionnaires Cédants	Actions cédées dans l'Offre		
	Nombre initial	Faculté d'extension	Option de Sur- allocation
Ray Investment S.à r.l.	n/a	n/a	Un maximum de 9.228.989
Rexdir II S.A.S.	920.536	n/a	n/a
TOTAL	920.536	n/a	Un maximum de 9.228.989

La cession des actions par Rexdir II S.A.S. a pour objet de financer l'exercice des BSA et les frais associés. La cession des actions par Ray Investment S.à r.l., dans le cadre de l'Option de Sur-Allocation, a pour objet de couvrir d'éventuelles sur-allocations et de faciliter les éventuelles opérations de stabilisation.

Prix de l'Offre

Le prix des Actions Offertes a été fixé à 16,50 euros par action.

Le prix de l'Offre Réserve aux Salariés est fixé à 13,20 euros sauf dans les cas suivants : (i) aux Etats-Unis, 14,03 euros, (ii) en Allemagne, 16,50 euros dans le cadre de la formule « Rexel Germany Levier 2012 », étant précisé que des bons de souscriptions d'actions seront alloués aux bénéficiaires allemands qui souscriront dans le cadre de cette formule.

Date de jouissance

1^{er} janvier 2007.

Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles

Environ 1.000 millions d'euros.

Produit brut de la cession des Actions Cédées et des Actions Cédées Supplémentaires

Environ 15 millions d'euros et environ 167 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation.

But de l'émission	L'Offre et l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris ont pour objectif de permettre à la Société de procéder au refinancement d'une partie de l'endettement du Groupe, de poursuivre son développement en lui donnant accès à de nouveaux moyens de financement, afin notamment de poursuivre ses objectifs de croissance organique et de croissance externe, et, plus généralement, de mettre en oeuvre sa stratégie, telle que décrite au paragraphe 6.3 du document de base.
Garantie de l'Offre	L'Offre fait l'objet d'une garantie de placement par un groupe d'établissements financiers (les « Etablissements Garants ») qui, agissant non solidairement, se sont engagés chacun à concurrence d'un nombre maximum d'Actions Offertes, à faire souscrire ou acheter, ou le cas échéant à souscrire ou acheter eux-mêmes, les Actions Offertes au Prix de l'Offre à la date de règlement-livraison. Ce contrat de garantie peut être résilié par les Etablissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison, dans certaines circonstances.
Stabilisation	Des opérations en vue de stabiliser ou de soutenir le prix des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris pourront être réalisées pendant une période de 30 jours calendaires commençant à la date de divulgation au public du Prix de l'Offre. L'agent de la stabilisation est CALYON.
Engagement de conservation	Période expirant 180 jours après la date de règlement-livraison de l'Offre pour la Société, sous réserve de certaines exceptions. Période expirant 180 jours après la date de règlement-livraison de l'Offre pour Ray Investment S.à r.l., sous réserve de certaines exceptions. Période expirant 360 jours après la date de règlement-livraison de l'Offre pour les actionnaires de Rexdir, sous réserve de certaines exceptions. Aux termes d'un accord de liquidité qui sera conclu entre Ray Investment S.à r.l., des fonds gérés par Clayton, Dubilier & Rice, Inc., Ray France Investment S.A.S. (elle-même filiale à 95,01% d'Eurazeo S.A.), des fonds gérés par Merrill Lynch Global Private Equity, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec ainsi que Citigroup Venture Capital Equity Partners L.P., les parties se sont notamment engagées, sous réserve de certaines exceptions, à ne pas céder les actions de la Société qu'elles détiendront pendant une période prenant fin le 31 décembre 2007.

Cotation	Date de première cotation	4 avril 2007
	Compartiment	A
	Code ISIN	FR0010451203
	Mnémonique	RXL

Calendrier

4 avril 2007	Ouverture de la période de révocation de l'Offre Réservée aux Salariés
5 avril 2007	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (sous forme de promesses d'actions)
10 avril 2007	Clôture de la période de révocation de l'Offre Réservée aux Salariés
11 avril 2007	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
Au plus tôt le 19 avril 2007	Règlement-livraison de l'Offre Réservée aux Salariés
3 mai 2007	Date limite d'exercice de l'Option de Sur-allocation
	Fin de la période de stabilisation éventuelle

Intermédiaires Financiers	BNP Paribas, CALYON, J.P. Morgan Securities Ltd., Lehman Brothers International (Europe), Merrill Lynch International (les « Teneurs de Livre Associés »)
----------------------------------	--

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT

Capitaux propres et endettement consolidés

Conformément aux recommandations du CESR de février 2005 (CESR/05-054b, paragraphe 127), le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2006 conformément au référentiel IFRS et corrigée des opérations de restructuration et de refinancement décrites dans le document de base et la note d'opération ainsi que des opérations liées à l'introduction en bourse :

	31 décembre 2006 ⁽¹⁾	31 décembre 2006 corrigé des opérations de restructuration, de refinancement et d'introduction en bourse ^{(2) (3)}
<i>(millions d'euros)</i>		
1. Capitaux propres et endettement		
Total de la dette courante	626,7	67,0
Total de la dette non courante (hors partie courante des dettes long terme)	3.747,4	2.351,0
Capitaux propres part du groupe	983,0	3.013,8
Total	5.357,1	5.431,8
2. Analyse de l'endettement net		
Liquidités	(473,1)	(473,1)
Dettes financières courantes à court terme.....	626,7	67,0
Endettement financier net à court terme	153,6	(406,1)
Endettement financier à moyen et long terme.....	3.747,4	2.351,0
Endettement financier net	3.901,0	1.944,9

(1) Sur la base des données auditées issues des comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2006.

(2) Les éléments communiqués correspondent à des données non auditées déterminées sur la base des capitaux propres et de l'endettement net au 31 décembre 2006 issus des comptes consolidés de la Société corrigés des opérations liées à l'introduction en bourse ainsi que des opérations de restructuration et de refinancement décrites aux paragraphes 18.5.2 ainsi que 10.2.1 à 10.2.4 du document de base.

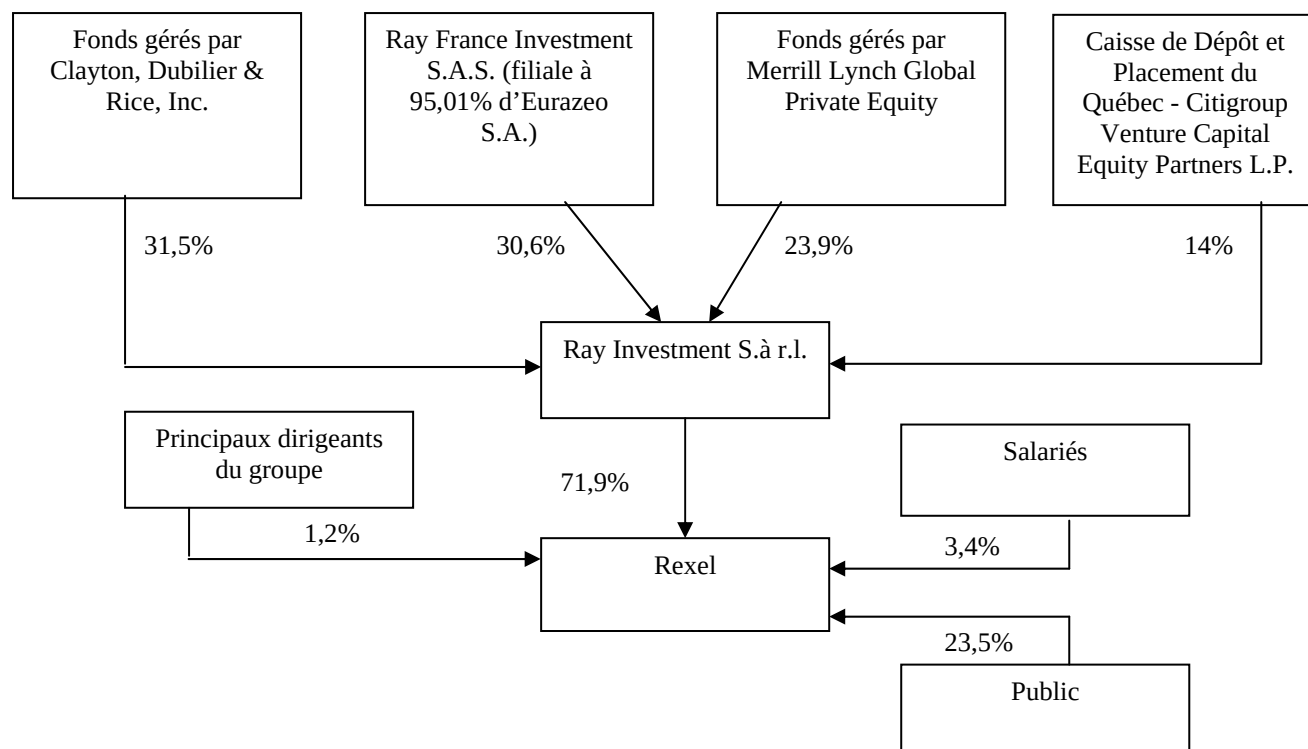
(3) Sur la base de l'émission du nombre maximum d'actions offertes dans le cadre de l'Offre Réserve aux Salariés, soit 8.874.202 actions.

Eléments non intégrés dans le tableau des capitaux propres et d'endettement

A l'exception de ce qui est décrit dans le prospectus, les capitaux propres et l'endettement net n'ont pas connu de changement significatif concernant tout ou partie de leur composition depuis le 31 décembre 2006.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Principaux actionnaires postérieurement à l'introduction en bourse⁽¹⁾



(1) Sur la base de l'émission du nombre maximum d'actions offertes dans le cadre de l'Offre Réservée aux Salariés (soit 8.874.202 actions) et avant exercice de l'Option de Sur-allocation.

Montant et répartition du capital et des droits de vote postérieurement à l'introduction en bourse⁽¹⁾

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital social et des droits de vote
Ray Investment S.à r.l.	188.778.579	71,9%
Principaux dirigeants du Groupe	3.243.464	1,2%
Salariés	8.874.202	3,4%
Public.....	61.526.596	23,5%
TOTAL.....	262.422.841	100 %

(1) Sur la base de l'émission du nombre maximum d'actions offertes dans le cadre de l'Offre Réservée aux Salariés (soit 8.874.202 actions) et avant exercice de l'Option de Sur-allocation.

A propos de Rexel

Rexel est le numéro 1 mondial de la distribution de matériel électrique, servant trois marchés finaux : l'industrie, le bâtiment résidentiel et le bâtiment tertiaire. Le Groupe est présent dans 27 pays, à travers un réseau de plus de 1900 agences et emploie 25 300 collaborateurs. Rexel a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 9,3 milliards d'euros.

Presse:

Laetitia OLIVIER, Rexel

Tel: +33 1 42 85 59 89

Email: lolivier@rexel.com

Thomas KAMM, Brunswick Group

Tel: +33 1 53 96 83 92

Email: tkamm@brunswickgroup.com

Analystes Financiers/ Investisseurs:

Frédéric de CASTRO

Tel: +33 1 42 85 76 12

Email: fdecastro@rexel.com

Website: <http://www.rexel.com>

Aucune copie du présent communiqué de presse ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Au Royaume-Uni, ce document n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont a) des personnes autorisées qui sont des « investment professionals » ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens du Financial Services and Markets Act 2000 (FSMA) et de l'Article 19 du Financial Services and Markets Act (Financial Promotions) Order 2005 (l'« Ordre ») ou b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Rexel n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et Rexel n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Pendant une période de 30 jours suivant la date de divulgation au public du prix de l'Offre (soit selon le calendrier prévisionnel jusqu'au 3 mai 2007 inclus), CALYON, agissant en qualité d'agent de stabilisation pourra (mais n'y sera en aucun cas tenu), conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment celles du Règlement n° 2273/03 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la directive 2003/06/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, réaliser des opérations de stabilisation à l'effet de stabiliser ou soutenir le prix des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Conformément à l'article 10-1 du règlement (CE) 2273/03 du 22 décembre 2003, les opérations de stabilisation ne pourront être effectuées à un prix supérieur au prix de l'Offre. Ces interventions seront susceptibles d'affecter le cours des actions et pourront aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait autrement. Même si des opérations de stabilisation étaient réalisées, CALYON pourrait, à tout moment, décider d'interrompre de telles opérations. L'information des autorités de marché compétentes et du public sera assurée conformément à l'article 9 du règlement précité.

Ce document contient des informations prévisionnelles relatives à l'activité, la performance, la stratégie et les résultats du Groupe Rexel. Ces informations prévisionnelles impliquent des risques connus ou inconnus, ainsi que d'autres facteurs ou incertitudes qui peuvent affecter les résultats, les réalisations ou la performance du Groupe Rexel de manière à les rendre substantiellement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prévisionnelles.